

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'État

le 29 mars 2017

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 27, 28 et 29 mars 2017

2017 DPE 23 - DVD Expérimentation d'un « puits de carbone » sur l'espace public urbain –
Avenant à la convention avec Suez Eau France.

Mme Célia BLAUDEL, MM. Mao PÉNINOU et Christophe NAJDOVSKI, rapporteurs

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération 2016 DPE 35 - DVD, adoptée lors de la séance du Conseil de Paris des 29, 30 et 31 mars 2016, relative à l'expérimentation d'un « puits de carbone » sur l'espace public urbain ;

Vu le projet de délibération en date du 14 mars 2017 par lequel Madame la Maire de Paris lui demande d'approuver l'avenant à la convention entre la Ville de Paris et Suez Eau France pour l'expérimentation d'un puits de carbone sur l'espace public urbain, et de l'autoriser à le signer ;

Vu le projet d'avenant à la convention pour l'expérimentation d'un puits de carbone sur l'espace public urbain, figurant en annexe de la présente délibération ;

Sur le rapport présenté par Madame Célia BLAUDEL, Messieurs Mao PÉNINOU et Christophe NAJDOVSKI, au nom de la 3e Commission,

Délibère :

Article 1 : Est approuvé l'avenant à la convention entre la Ville de Paris et Suez Eau France pour l'expérimentation d'un puits de carbone sur l'espace public urbain.

Article 2 : Madame la Maire est autorisée à signer ledit avenant.

La Maire de Paris,

A handwritten signature in blue ink that reads "Anne Hidalgo". The signature is written in a cursive, flowing style.

Anne HIDALGO